

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 janvier 2021

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les sapeurs-pompiers volontaires sont au cœur du dispositif français de sécurité civile et de secours aux personnes.

Parmi les 253 000 sapeurs-pompiers actifs partout en France, près de 80 % sont sapeurs-pompiers volontaires, c'est-à-dire que, en plus de leur travail ou de leurs études, ils donnent de leur temps pour secourir et aider la population. Au sein d'un centre de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail, les sapeurs-pompiers volontaires démontrent chaque jour leur solidarité et leur altruisme en participant à la chaine des secours.

Cet engagement citoyen, après une formation initiale qui varie selon les missions exercées, s'effectue en fonction des disponibilités et de la vie personnelle de chacun. L'engagement de ces femmes et hommes est indispensable pour permettre à nos concitoyens d'obtenir un secours d'urgence efficace partout sur le territoire.

Une nouvelle campagne de recrutement pour attirer un nouveau public

Le ministère de l'Intérieur lance une campagne nationale de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Le concept choisi pour cette campagne s'appuie sur la valorisation des talents de chacun : dans la vie quotidienne, au travail, à l'université ou dans nos loisirs, nous avons tous des talents, des qualités et des compétences utiles pour porter secours.

Détermination, esprit d'équipe, écoute, et persévérance sont tout autant d'adjectifs qui qualifient l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Vous vous reconnaissez dans ces qualités : devenez sapeur-pompier volontaire !

Une diffusion digitale sur les réseaux sociaux et les sites grands publics

La campagne se compose de quatre visuels, représentant chacun une profession ou une passion, associée aux missions des sapeurs-pompiers volontaires, avec une signature percutante : « Révélez le sapeur-pompier volontaire qui est en vous ».

Vous êtes une femme ou un homme entre 25 et 40 ans, et vous résidez en Île-de-France ? Votre profil nous intéresse : devenez sapeur-pompier volontaire !

Pour en savoir plus sur les missions, les conditions d'engagement, la formation rendez-vous sur https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Tous-volontaires

Le recrutement des futurs sapeurs-pompiers s'effectue auprès du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Tous-volontaires/Carte-des-services-departementaux-d-incendie-et-de-secours

Retrouvez un dossier de presse sur le lancement de la nouvelle campagne ici.







